



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AP4 – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 20 février 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

FIDAL
AVOCATS

AP4 Société par actions simplifiée Au capital social de 1.000 euros Siège social : 14 rue Alek Plunian – 35136 Saint Jacques de la Lande 989 762 695 RCS Rennes Suivant les décisions de l'associé unique en date du 28 novembre 2025, l'associé unique a décidé: 1) De regrouper les actions existantes composant le capital de la société, soit 1.000 actions d'1€ de valeur nominale chacune, en 1 nouvelle action de 1.000 euros de valeur nominale ; L'article 6 des statuts est modifié en conséquence. 2) De diminuer la durée de la société pour la fixer de 99 ans à 20 ans, à compter de la date d'immatriculation au RCS ; Ancienne durée : 99 ans Nouvelle durée : 20 ans L'article 5 des statuts est modifié en conséquence. 3) D'augmenter le capital de la société d'une somme de 1.719.000 euros pour le porter de 1.000 euros à 1.720.000 euros par création de 1.719 actions ordinaires. Ancienne mention : 1.000 euros Nouvelle mention : 1.720.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence. 4) D'apporter une précision à l'objet social de la société à l'effet d'ajouter l'acquisition de locaux à usage commercial et de tout droit immobilier se rapportant, directement ou indirectement, aux droits immobiliers de la société. L'article 2 des statuts est modifié en conséquence. Pour avis,

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
